

Etiennette dite Douce, comtesse de Provence (XI^e siècle)

Le travail méthodique auquel Georges de Manteyer consacra sa vie tout entière permit de dissiper la plupart des incertitudes qui flottaient autour de la première maison comtale de Provence (1). Le Président Berge, il y a quelques années, compléta ce travail fondamental par un nombre d'hypothèses hardies, dont certaines devraient cependant être retenues par les spécialistes des filiations provençales (2). Or, par suite de l'enchevêtrement des lignées médiévales, les anciens comtes de Provence sont devenus les ancêtres de toutes les maisons régnantes de l'Europe. De ce fait, l'histoire correcte et complète de leur lignée et alliances dépasse de loin le cadre des intérêts et des curiosités régionaux (3).

Un des problèmes qui, en dépit des efforts des érudits déjà cités, subsistait dans la généalogie des comtes de Provence, était celui de l'identité d'Etiennette dite Douce (4), mère de Bertrand, dernier comte de sa race, et de Gerberge qui transmit ce précieux héritage à la maison de Barcelone, accordant la main de sa fille Douce à Raimond Béranger III. Cette deuxième lignée comtale conservera la Provence jusqu'en 1245, date à laquelle ce pays passera aux Capétiens cadets.

Aucune charte ne nous révèle l'appartenance familiale de la comtesse Etiennette qui, douairière, était gouverneur de Provence et grande bienfaitrice des moines de Saint-Victor de Marseille. Mais, avant de nous engager dans la mise au point du problème principal de ses origines, procédons à quelques vérifications préliminaires,



portant sur certaines précisions qui concernent notre comtesse, à savoir :

1. son surnom *Dulcis*;
2. la chronologie de sa vie;
3. son second mariage; et
4. le nombre de ses enfants.

Les deux derniers points constituent des éléments entièrement nouveaux qui suscitent un intérêt non seulement généalogique, mais aussi historico-politique. Ceci achevé, nous pourrions nous attaquer au problème central :

5. les ancêtres de la comtesse Etiennette-Douce.

*
**

1. — Le surnom Douce que porte notre comtesse n'apparaît que très tardivement. Nous ne le trouvons pas avant 1094; une fois comme désignation unique, et une autre fois avec l'apposition explicite des deux noms, permettant une identification incontestée (5). Ainsi, nous sommes en droit de supposer que le surnom dont se pare cette grande dame au déclin de sa vie, doit correspondre à un changement d'état survenu dans son âge avancé. Ceci se pourrait concevoir par l'entrée dans une confrérie religieuse, en tant que veuve voilée. Etiennette a donc pris cette décision avant 1094. Certainement avant la naissance de sa petite-fille qui, au baptême, reçut pour prénom le nom religieux de sa grand-mère; elle sera la comtesse Douce, héritière de la Provence qu'elle apportera à Raimond Béranger III, comte de Barcelone (6).

Or, entre 1040 et 1094, notre comtesse s'appelle Etiennette tout court, étant désignée par les différentes variations latines de ce prénom : Stephanie, Stephana, Stephanetta. L'apparition de cette dernière forme diminutive n'est peut-être pas dépourvue d'un certain intérêt; nous exposerons ci-après ce qu'elle peut impliquer en soi.

2. — Pour rétablir les limites chronologiques de la vie d'Etiennette, il faut partir du fait que, lorsqu'il est fait mention d'elle en 1040, pour la première fois, elle est jeune mariée (7). Ceci permet de placer sa naissance vers 1022/26. Elle s'est donc éteinte entre 70 et 75 ans, ayant pris le voile des veuves vers sa soixan-

tième année. Son mari, Geoffroy I^{er}, comte de Provence, mourut bien avant elle. En 1060 il vit encore, mais en février 1062 il semble être déjà défunt (8). Il laissait une veuve de 35 ans environ. Leur fils Bertrand, déjà marié en 1062, dut naître vers 1045. Il figure, en effet, pour la première fois dans une charte de 1055 (9). N'étant pas qualifié de *puer*, il semble avoir dépassé ses dix ans.

Entre 1040 et 1063, la comtesse Etiennette est mentionnée dans treize chartes (10). Puis, elle s'éclipse brusquement, jusqu'en 1094, moment où elle se présente déjà avec le surnom *Dulcis*, pour préserver énergiquement cet héritage qui passait à son fils; celui-ci disparaissait à son tour à l'âge de 45 ans à peine (11). Etiennette gouverna donc la Provence au nom de sept femmes, seules survivantes de la première race comtale éteinte en Bertrand (12).

3. — Nous allons aborder ici le premier problème posé par le *curriculum* de la comtesse Etiennette. A quoi peut donc correspondre sa disparition de Provence pendant plus de trente ans, entre 1063 et 1094 ? On ne peut guère imaginer que cette femme active qui, entre 1040 et 1063, figure sur plus d'une douzaine de chartes et qui dans le court laps de 1094 à 1095 signe deux actes d'importance (13), ait disparu de toute manifestation publique pendant trois décades, en s'abstenant de contresigner les chartes du comte son fils. Même en admettant qu'elle soit entrée au couvent, une telle attitude nous paraît inexplicable, sauf si l'on envisage qu'elle pourrait être motivée par l'absence. Mais où aurait pu aller et que serait devenue Etiennette, jeune veuve de Geoffroy I^{er} comte de Provence, entre 1063 et 1094 ?

Pour répondre à cette question, il faut nous transporter dans une autre région méridionale. Bernard II, fils de Bernard I^{er} Roger, comte de Foix, obtint vers 1038 son héritage maternel, le comté de Bigorre (14). Bernard II était marié à Clémence, originaire probablement de la Marche d'Espagne, supposition qui reste encore à vérifier. Il en eut un fils, Raimond, mort peut-être avant son père et, en tous cas, sans alliance (15). Nous croyons avoir réussi à démontrer ailleurs que Bernard II avait aussi une fille de cette première union, nommée Clémence, comme sa mère, et mariée à Ermengaud III, comte d'Urgel, dont elle était la seconde femme (16). Or, Raimond disparut tôt et sans postérité, et Clémence ayant reçu sa dot, perdit, selon la coutume méridionale, toute prétention

à Phéritage (17). Leur mère, la comtesse Clémence, était morte longtemps auparavant; la dernière mention faite à son sujet date de 1062, lorsqu'elle accompagna son mari à un pèlerinage au Puy-en-Velay (18). En tous cas, le comte Bernard était veuf, dès 1063, et il ne tarda pas à se remarier. Il épousa une Etiennette dont il aura Béatrix, future héritière du comté de Bigorre; celle-ci gouvernera le comté de conserve avec son mari, Centulle de Béarn, qui l'épousa en 1077, quand elle avait treize ans (19). La naissance de Béatrix se situe donc en 1064.

Etiennette, seconde femme du comte Bernard, a survécu à son mari. En 1080, étant veuve, elle suscita une pieuse donation de la part de sa fille et de son gendre. Il s'agit de l'abbaye de Saint-Savin de Lavedan, dans le comté de Bigorre qui, avec l'autorisation explicite de l'évêque de Tarbes, fut donnée à une abbaye fort lointaine : à Saint-Victor de Marseille (20). Cette donation ne pourrait s'expliquer autrement que par un lien d'Etiennette avec l'abbaye marseillaise. En effet, si nous examinons les cinq donations accordées par Centulle avant son mariage avec Béatrix, entre 1060 et 1077, on verra que ses libéralités restèrent limitées à la région pyrénéenne, allant vers Lucq, Conchez, Morlaas, Générès, et même vers San Juan de la Peña, en Espagne (21). On doit donc rechercher les motifs de la donation de 1080 du côté de l'épouse de Centulle. Or, Bernard II, père de Béatrix, n'a fait que deux donations connues : celles de 1062 au Puy-en-Velay, et de 1064 à Saint-Félix et Saint-Licer (22). Le lien marseillais provient donc du côté maternel de Béatrix, c'est-à-dire par cette Etiennette qui confirme la donation.

En 1089 ou 1090, Centulle fut traitreusement tué dans la vallée de la Tena (23) et le gouvernement de Bigorre passa à son fils aîné Bernard III, resté sous la tutelle de sa mère Béatrix, jusqu'à 1095 environ. Il y avait aussi un autre fils, nommé Centulle comme son père, qui deviendra un jour comte de Bigorre, étant le troisième de ce nom. Mais, avant la fin tragique de Centulle, celui-ci et Béatrix ont fait, en 1087, encore une donation à Saint-Victor. Il s'agit du monastère pyrénéen de Saint-Sever-de-Rustan que le couple comtal céda aux moines marseillais (24). Veuve, Béatrix confirma cette donation, en 1091; c'est dans cette chartre qu'on trouve cité, pour la première fois, son fils Bernard, apparemment mineur encore (25).

Concluons. Le fait qu'Etienne, mariée entre 1040 et 1062 avec le comte Geoffroy, disparut brusquement de Provence, de 1063 à 1094, puis y reparut pour les dernières années de sa vie, nous semble explicable par ceci : elle s'identifie avec cette autre Etienne qui, dès 1063, est la seconde femme de Bernard II, comte de Bigorre et qui, veuve pour la deuxième fois, inspire à sa fille née du second lit, et à son gendre, la donation d'une abbaye bigordane à Saint-Victor de Marseille à laquelle, en tant que comtesse de Provence, elle fut si intimement attachée, et à laquelle elle continuera de faire des libéralités, une fois retournée dans son pays natal (26).

4. — Nous avons déjà constaté qu'Etienne eut de son premier mariage le comte Bertrand, né vers 1045. Elle en eut aussi une fille, nommé Gerberge comme sa grand-mère paternelle, et qui épousa Gilbert, vicomte de Millau et de Gévaudan (27). De son second mariage, Etienne n'eut que Béatrix I^{re}, comtesse de Bigorre, de vingt ans la cadette de son frère utérin. Or, Etienne aurait bien pu avoir d'autres enfants. Pas du second lit, toutefois, ayant atteint la quarantaine lors de la naissance de Béatrix, mais de sa première union qui dura 22 ans environ, plus de deux enfants pourraient être issus. Nous croyons effectivement que ceci fut le cas, et nous proposons d'identifier comme une fille aînée d'Etienne et de Geoffroy de Provence, cette autre Etienne qui épousa, peu après 1055, Guillaume II, comte de Besalu.

Les Besalu, comme aussi les Cerdagne voisins, remontaient, par leur origine commune, aux cadets de la puissante maison de Barcelone (28). Guillaume II, surnommé *Trunnus* (29), posséda, en plus du comté de Besalu, ceux de Fenouillède, de Ripoll, de Vallespir et de Pierrepertuse, tous inclus dans la Marche d'Espagne. Célibataire encore en 1055, lorsqu'il s'apprêtait à accomplir un pèlerinage à Jérusalem (30), le comte Guillaume n'était plus de ce monde en 1070. A cette date, son frère Bernard gouverne lesdits comtés, au nom du fils mineur de Guillaume, nommé Bernard également (31). Etienne survécut à son mari; elle prit le voile des veuves pour s'éteindre dans un couvent, certainement avant 1084 (32). Outre Bernard III de Besalu, dernier comte de sa race (33), nous croyons que ce couple eut encore pour enfant Etienne qui convola, peu avant 1095, avec Roger II, comte de

Foix (34). Veuf de Sicardis, dont on perd la trace vers 1076 (35), Roger était encore sans enfants le 22 avril 1095 (36). Or, en 1108, son fils aîné, le futur Roger III, signe avec son père, étant déjà majeur et âgé d'au moins treize ans (37).

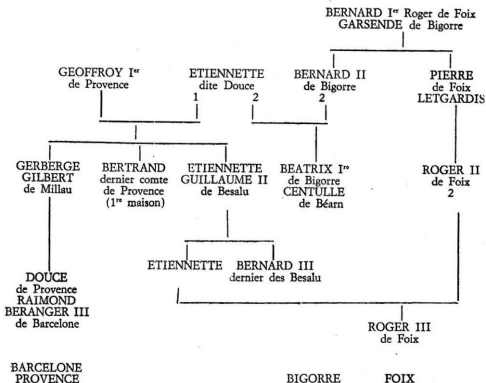
Retenons le fait que Roger II de Foix était le propre neveu de Bernard II de Bigorre, le second époux d'Etienne-Douce. Roger épousa donc la petite-fille qu'eut d'un premier lit sa tante par alliance. Cette politique de mariages fut souvent pratiquée pour resserrer les liens féodaux et pour conjurer le morcellement des fiefs. Vue sa date tardive, cette union ne peut être l'œuvre d'Etienne-Douce. Elle l'a peut être inspirée et prévue, mais son exécution semble devoir revenir à Béatrix de Bigorre. Veuve depuis 1090, avec deux enfants mineurs, Béatrix avait un intérêt d'ordre politique pour arranger cette alliance entre sa nièce et son cousin germain. En effet, les comtés voisins de Foix et de Besalu étaient les jalons du chemin méditerranéen de la Bigorre, restée sans maître adulte.

Jusqu'à présent, l'épouse de Roger II était, dans les textes, désignée par son seul prénom. D'aucuns la présentaient comme « originaire de la Haute Provence », thèse qui fut rejetée par la critique sévère de Dom Vaissete, comme n'étant appuyée sur aucun document (38). Mais, en faisant la part de ce noyau de vérité qui gît au fond de toute tradition, on pourrait concevoir que l'épouse de Roger II n'était pas dépourvue de certaines attaches provençales, sa mère ayant été, selon notre conjecture, la fille aînée du comte Geoffroy I^{er} de Provence (39). La tradition s'est transposée simplement, comme il arrive souvent, de la mère à la fille homonyme. Le fait que Roger III, fils aîné de Roger II et d'Etienne, donne à sa fille unique le prénom de Douce, semble étayer notre suggestion (40).

Quant à l'alliance Provence-Besalu, elle nous paraît conforme à l'esprit de la politique méditerranéenne pratiquée par la maison comtale de Provence. Les aspirations pyrénéennes de celle-ci sont par ailleurs bien prouvées par plusieurs alliances conclues avec la maison de Toulouse et avec celle d'Urgel (41). Tout semble donc s'accorder; ni la chronologie, ni l'onomastique, ni le jeu des héritages et des transmissions de fiefs ne paraissent s'opposer à nos propositions. Elles sont en outre étayées par le nombre restreint

de chartes qui sont conservées sur les personnages en question.

Dressons donc un tableau :



Raimond Béranger III, comte de Barcelone, en épousant Douce, héritière de Provence, cimentait par cette alliance celles de ses deux filles nées de sa première union avec Marie Rodriguez de Vivar, la fille du Cid. Elles épousaient, en effet, un cousin germain et un cousin issu de germain de Douce : Marie, encore enfant, convola avec Bernard III de Besalu dont elle n'aura pas de postérité, et Kimène devint l'épouse de Roger III de Foix, d'où une nombreuse descendance (42).

Fort de cet exposé, nous proposons comme fille aînée de Geoffroy I^{er}, comte de Provence, et de sa femme Etienne, une autre Etienne, mariée vers 1055/60 à Guillaume II, comte de Besalu dont elle eut Bernard III, dernier de sa race, et Etienne de Besalu qui convola avec Roger II, comte de Foix (43).

5. — Il nous reste, maintenant, à établir l'identité de la comtesse Etiennette dite Douce, elle-même. Retenons d'emblée le fait qu'Etiennette semble être très attachée à l'abbaye Saint-Victor de Marseille, à laquelle elle fit plusieurs donations, en tant que comtesse de Provence, et même depuis les Pyrénées lointaines. Il convient donc d'examiner si des raisons autres que le rayonnement incontestable des bénédictins marseillais pouvaient motiver ces libéralités successives.

Nous considérons comme un indice préliminaire que la comtesse Etiennette, nommée *Stephana* dans la plupart des actes, est nommée dans une charte *Stephanetta* (44). Or, si la terminaison française « -ette » correspond dans ce cas à la forme du féminin : Etienne - Etiennette, l'adaptation latine implique le diminutif : *Stephana* - *Stephanetta* = Etiennette - Etiennette *la jeune*. On devrait donc supposer que les contemporains qui n'ignoraient point la filiation de la comtesse, lui ont accordé ce diminutif pour la distinguer d'une autre dame, aînée et homonyme de notre comtesse, voire de sa propre mère.

Ayons donc recours au témoignage des documents. Quelques-uns révèlent, en effet, une parenté entre le comte Bertrand, fils d'Etiennette et d'autres personnages de marque de l'histoire méridionale. Or, ces parentés ne peuvent être justifiées par la lignée paternelle des comtes de Provence. Elles se rapportent donc forcément aux collatéraux maternels. Nous nous référons notamment à quatre chartes, deux datées d'Arles, en 1078, la troisième provenant du cartulaire de Cluny, et datée de 1081, tandis que la quatrième qui se trouve aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône, a été établie entre les dates limites 1045/61. Dans les deux premières chartes, Guillaume-Hugues des Baux et Aicard de Marseille, archevêque d'Arles, de même que Geoffroy vicomte de Marseille, apparaissent comme les parents de Bertrand, comte de Provence (45). La troisième établit à son tour, une parenté entre le comte Bertrand et les Fos : Rostaing, archevêque d'Aix, et son frère, Amiel de Fos, seigneur d'Esparron (46). La quatrième charte évoque les mêmes parentés, mais se référant aux personnages de la génération antérieure (47). Etiennette, mère de Bertrand, doit donc appartenir à une race dont les ramifications peuvent constituer une proche parenté, à la fois avec les maisons de Marseille, des Baux et de Fos.

Or, une seule solution se présente : il s'agit de la maison vicomtale de Marseille même. Il suffit de parcourir l'inépuisable trésor généalogique qu'est le Cartulaire de Saint-Victor pour découvrir aussitôt cette Etienne *l'ainée*, dont nous avançons l'existence. Elle serait la seconde épouse de Guillaume II, vicomte de Marseille, grande bienfaitrice des moines (48). Le cartulaire nous fournit aussi sa chronologie : elle épousa peu avant 1019 Guillaume, déjà veuf d'Accelène (49). Il est établi aussi que Guillaume eut trois fils de cette seconde union qui dura jusqu'en 1047, date présumée du décès du vicomte (50). Ces trois fils se nommaient Etienne, Bertrand et Pierre dit Saumade (51). Le second de ces noms sera aussi celui de l'ainé d'Etienne. Or, nous avons supposé que la naissance d'Etienne se plaçait vers 1022/26. Rien ne s'oppose donc à ce qu'elle soit issue de la seconde alliance qu'a conclue, peu avant 1019, le vicomte Guillaume, principal vassal des comtes de Provence. Le mariage d'Etienne de Marseille avec le comte Geoffroy ayant été célébré en 1040, il n'y a rien d'étonnant à voir la donation faite à Saint-Victor, en 1045, par le vicomte Guillaume, sa femme Etienne, et leurs trois fils cités, spécialement confirmée par Geoffroy, confirmation qui manque dans les chartes établies avant 1040 par les mêmes donateurs (52).

De plus, un acte établi le 21 juillet — entre 1067 et 1079 — confirme, d'une façon globale, les étroits liens marseillais du comte Bertrand, fils d'Etienne, agrégé alors à la confrérie de Saint-Victor, « tels ont aussi été ses parents » (53).

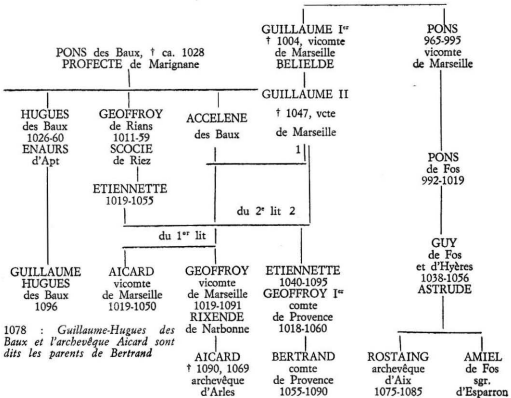
Etienne *l'ainée* — la vicomtesse de Marseille — survécut de dix ans environ à son époux : en 1055 elle confirmait encore une donation de son fils Pierre (54). Les scribes n'avaient donc point tort de faire distinction entre la mère — disparue en 1055 — et la fille — qui apparaît dès 1040 — homonymes, en ajoutant un diminutif au nom de la seconde : *Stephanetta*.

Son appartenance à la maison vicomtale de Marseille explique également la donation faite à Saint-Victor par Etienne-Douce, lors de son second veuvage, en Bigorre. Cette tradition familiale sera continuée par sa fille Béatrix. Voici donc l'origine des biens acquis dans la lointaine région pyrénéenne par l'abbaye marseillaise.

L'ensemble des indices se place ainsi dans un tableau historique cohérent de cette unité occitane, qui s'étendait sur tout le territoire, de la Catalogne au comté de Nice; et le courant est-ouest n'en sera brisé que par la croisade albigeoise qui réunira les intérêts du pays d'Oc en une sorte de faisceau dirigé vers le Centre et le Nord victorieux.

Quant à la mère d'Etienne-Douce, la vicomtesse Etienne de Marseille, il reste établi qu'elle appartenait au clan des Baux, étant la fille de Geoffroy, seigneur de Rians, Esparron et Martigues, et de Scocie de Riez, son épouse (55). Ainsi s'explique la parenté de Bertrand, fils d'Etienne-Douce, avec Guillaume-Hugues des Baux, tandis que la filiation paternelle d'Etienne-Douce établit les liens de sang avec Aicard de Marseille, archevêque d'Arles, et avec Rostaing de Fos, archevêque d'Aix.

Voici donc l'esquisse de ces parentés (56) :



1078 : Guillaume-Hugues des Baux et l'archevêque Aicard sont dits les parents de Bertrand

Entre 1045-1061 : les vicomtes Aicard et Geoffroy paraissent apparentés à Etienne et aux Fos-Hyères

1085 : l'archevêque Rostaing et son frère Amiel sont dits les parents de Bertrand

Notre étude ainsi conclue est basée sur un examen méthodique de tous les textes qui ont survécu à des temps aussi éloignés, en dépit des vicissitudes des siècles. Néanmoins, le témoignage irréfutable des documents de l'époque ne peut constituer qu'un canevas sur lequel les noms, les dates, les fiefs et les successions restent malgré tout comme des indices isolés. Le chercheur attentif doit chercher à combler les lacunes et opérer le rapprochement de ces éléments épars, tout en se gardant avec une maîtrise implacable contre les emportements d'une imagination que l'on constate souvent trop vive chez certains historiens.

C'est qu'en effet, mis en face de son « puzzle », l'érudit est tenu à se contenter d'une certaine matière accessoire, déterminée par les règles onomastiques, la concordance chronologique et les coutumes observées lors de la transmission des fiefs ou des distractions de l'héritage. La valeur des conclusions ainsi dégagées restera pourtant conditionnée par le postulat qu'elles ne doivent être en contradiction avec aucun des éléments livrés par les textes de l'époque. Ceux-ci feront toujours autorité, par rapport aux déductions savantes.

Le tableau ainsi complété ne saurait pourtant être définitif. D'autres éléments peuvent s'y ajouter. Si leur appartenance à telle discipline scientifique n'est pas toujours définissable, c'est justement par leur caractère « interdisciplinaire » qu'ils constituent un apport précieux à ce tableau « vraisemblable » du passé que les chercheurs tentent d'évoquer. Ces éléments supplémentaires relèvent des sciences dites humaines ou sociales, dont la complexité même nous incite à nous « mettre dans la peau » des hommes d'antan. Tout y est pesé à sa juste valeur de jadis : les nécessités dictées par telle situation politique ou militaire, les voies commerciales et les implications sociales des échanges économiques, les pressions démographiques, et la psychologie sociale d'une époque où le principe de ré-assemblage des fiefs bravait même les lois canoniques. Somme toute, il faut nous livrer à une analyse *a posteriori* des temps vécus. L'ensemble constituera cependant l'« ambiance humaine » dans laquelle évoluait l'homme du XI^e siècle dont nous scrutons les secrets.

C'est sur ce plan-ci que la généalogie perd son caractère un peu méprisé de « science auxiliaire », pour devenir l'élément le plus important de l'étude d'une évolution sociale qui, située dans l'Histoire, fait revivre une époque avec d'autant plus de vigueur et de véracité qu'elle renferme un grand nombre d'éléments qui se situent hors du cadre de l'histoire descriptive ou documentaire : c'est l'éternel élément humain.

Il est entendu qu'une telle procédure exige, outre l'évaluation évoquée ci-dessus, une certaine ubiquité. Si le travail des érudits locaux représente un apport infiniment précieux, les synthèses qui embrassent tous les foyers et dépôts susceptibles de fournir des renseignements sur le problème étudié, doivent prévaloir. C'est ainsi que pour examiner une question qui concerne essentiellement la Provence, nous avons été amenés à diriger nos recherches jusqu'à Barcelone, Urgel, Foix, Tarbes et Cluny. Nous avons fait la synthèse des débris de documents qui, isolés, constituaient autant de mystères pour ceux qui ne regardaient pas au-delà de l'horizon de leur province.

Grâce à ces recherches « trans-nationales », et avec l'aide des sciences sociales, appliquées sur le plan historique, nous croyons avoir pu surmonter plus d'une des difficultés que représentent les éléments « Temps » et « Espace ». Nos résultats nous paraissent — fait essentiel — en parfaite concordance avec les témoignages documentaires de l'époque, ceux-ci étayés à leur tour par les critères dégagés de l'onomastique, de la chronologie, et des coutumes.

L'ensemble nous a permis de dégager quelque peu la figure humaine de la comtesse Etiennette dite Douce, de préciser l'hypothèse de sa seconde alliance en Bigorre, de déterminer sa lignée, et de faire sortir de l'oubli une fille aînée homonyme, mariée en Besalu, ainsi qu'une petite-fille, la comtesse de Foix. Quatre Etiennette « d'origine inconnue » disparaîtraient ainsi pour devenir trois personnages ancrés dans la réalité historique. Le tableau ainsi dressé évoque cette solide armature des alliances médiévales dont l'ensemble a fait la France autant que l'action de ses rois. Sur ce plan-là, l'historien est tenu à rendre hommage à cette science auxiliaire si souvent laissée à l'écart : la généalogie.

Pour terminer, nous présentons les seize quartiers de Douce, comtesse de Provence. Partant des déductions exposées dans cette étude, ces quartiers sont désormais complets. Ceci comble un certain nombre de lacunes qui, auparavant, constituaient autant de brèches dans l'édifice des généalogies médiévales du Midi, malgré les efforts de tant d'érudits, épris de la recherche des vérités d'un passé lointain.

S. de VAJAY,

Les seize quartiers de Douce héritière de Provence

1. DOUCE de Provence, née vers 1095, † après le 28 nov. 1127 (14 juil. 1130 : défunte); héritière de Provence, Millau, Gévaudan et en partie de Carlat; = (Arles ?) 3 fév. 1112 : RAIMOND BERANGER III le Grand, né à Rodez, 11 nov. 1082, † Barcelone, 19 juillet 1131, ■ Ripoll, Sta. Maria. 1097 : comte de Barcelone, 1111 : comte de Besalu, 1112 : comte de Provence, vicomte de Millau, Gévaudan et en partie de Carlat du chef de sa femme, 1117 : comte de Cerdagne.
2. GILBERT de Millau, né vers 1055/60, † après juin 1110 (1^{er} février 1112 : défunt); vicomte de Millau et de Gévaudan, vicomte en partie de Carlat; = vers 1090 :
3. GERBERGE de Provence, née vers 1058/60, † fin 1112 (13 janvier 1113 : défunte); vers 1094 : héritière de Provence.
4. BERANGER II de Millau, 1051-1077, † vers 1090; (1097 : défunt); 1051 : vicomte de Millau et de Gévaudan; vicomte de Carlat et de Lodève du chef de sa femme; = avant 1050 :
5. ADELE de Carlat, 1051-1071; héritière des vicomtés de Carlat et de Lodève.
6. GEOFFROY I^{er} de Provence, né vers 1015, † après le 15 fév. 1060; (fév. 1062 : défunt), ■ Montmajour; 1018 : comte de Provence à Arles; vers 1037 : marquis de Provence; = entre les 16 et 27 janv. 1040 :
7. ETIENNETTE de Marseille, dite en religion : Douce; née 1022/26, † 1095, peu après le 11 sept.; 1094-95 : gouverne la Provence; (= 2. 1063 : Bernard II, comte de Bigorre, † av. 1080); vers 1083 : veuve voilée.

8. RICHARD II de Millau, né vers 1000 ; 1029-1050, (1051 : défunt) ; vicomte de Millau ; 1029 : vicomte de Gévaudan ; = vers 1030 :
9. RIXENDE de Narbonne, vicomtesse.
10. GILBERT II de Carlat, 1048 ; vicomte de Carlat ; = avant 1048 :
11. NOBILIE de Lodève, 1061-70 ; héritière de la vicomté de Lodève.
12. GUILLAUME III de Provence, né 990 (1002 : mineur), † 1018, après le 30 mai ; ■ Montmajour ; 993 : comte de Provence à Sisteron, sous tutelle maternelle jusqu'en 1002 ; = vers 1010 :
13. GERBERGE de Bourgogne, 1013-19, née vers 995, † vers 1020 ; (1024 : défunte).
14. GUILLAUME II de Marseille, le Gros ou le Majeur ; 966-1045 ; † 1047 ; 1004 : vicomte de Marseille ; (= 1. ca. 1000 : Accèlène des Baux, 1004-14, 1019 : défunte) ; = 2. 1019 :
15. ETIENNETTE de Rians, 1019-1055 ; vicomtesse
16. RICHARD I^{er} de Millau, 1002-1023, (1029 : défunt) ; 1002 : vicomte de Millau ; = avant 990 :
17. SENEGONDE de Béziers, 990-1023 ; 990 : héritière de Pomerols et de Tressan.
18. BERANGER I^{er} de Narbonne, né avant 990, † fin mars 1067 ; 1023 : vicomte de Narbonne, 1050 : comte de Tarragona en Aragon ; = vers 1016 :
19. GARSENDE de Besalu, 1016-1059 ; vicomtesse.
20. GILBERT I^{er} de Carlat, † peu après 1000 (1010 : défunt) ; vicomte de Carlat ; =
21. AGNES de Mels, † après 1010 ; héritière du Pays de Viadène, dame d'Alpuech et de Saint Gervais.
22. ODON de Lodève, vers 1000 ; vicomte de Lodève.
23. CHIMBERGE, vers 1000 ; vicomtesse.
24. GUILLAUME II de Provence, le Libérateur ; 963-993 ; † Avignon, 993, peu après le 28 août ; ■ Sarriens ; 970 : comte de Provence, 979 : marquis ; (= 1. : Arsinde de Comminges, 972-81) ; = 2. 983 :
25. ADELAÏDE d'Anjou, dite Blanche ; née vers 942, † 1026 ; ■ Montmajour ; (= 1. ca. 957 : Etienne I^{er}, comte de Gévaudan, † 961 ; = 2. ca. 965 : Géraud I^{er}, vicomte de Limoges, † ca. 977 ; = 3. 979 : Louis V, roi de France, † 987, divorcés : 981).
26. GUILLAUME I^{er} de Bourgogne, dit Otte-Guillaume ; né 958/9, † Dijon, 23 août 1026 ; ■ Dijon, St. Bénigne ; 981-86, comte de Mâcon, 995 : comte de Bourgogne ; (= 2. 1012-16 : Adélaïde d'Anjou, 1016-19, nièce d'Adélaïde-Blanche) ; = 1. vers 975 :
27. ERMENTRUDIS de Roucy, née vers 960, † 5 mars, avant 1012 ; ■ Reims, Saint-Rémy.
28. GUILLAUME I^{er} de Marseille, né vers 945, † Marseille, 1005, ■ ibid. Saint-Victor ; 966 : vicomte de Marseille, 15 oct. 1004 : abdiq. et se fait moine à Saint-Victor ; (= 2 : Ermengarde, 993 ; = 1 :
29. BELIELDE, 966-984 (993 : défunte) ; vicomtesse.
30. GEOFFROY de Rians, 1011-59 ; seigneur de Rians, Esparron, Martigues et Saint-Martin ; = avant 1011 :
31. SCOCIE de Riez, 1017-1059.

(1) G. de Manteyer : *La Provence du premier au douzième siècle, I-II*, Paris - Gap, 1908-26.

(2) J. Berge : *Les Erreurs de l'Histoire. Origines rectifiées de Maisons féodales*, Menton, 1952 : sur les comtes de Provence : p. 17-64. — L'hypothèse de donner, par un rattachement à la dynastie d'Arles, une ascendance carolingienne à la maison comtale ne nous paraît pas suffisamment prouvée. Cependant, le Président Berge réussit à convaincre sur plusieurs autres points : le dédoublement des Rodbald, le remaniement de l'ordre de succession, le renouveau des Guillaume, ainsi que les précisions fournies sur l'origine de Constance, épouse du comte Boson, nous paraissent autant de faits historiques désormais acquis. Or, le Président Berge affirme plus qu'il ne prouve. Il a été sévèrement jugé par deux comptes rendus critiques : R. Busquet : *La chasse aux erreurs. A propos des grandes maisons féodales de Provence*, in : *Provence Historique*, t. III, Marseille, 1953, p. 93-101, et J. de Font-Réaulx, en rubrique « Chronique et Bibliographie », in : *Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme*, t. LXXIII, n° 318, Valence, nov. 1955, p. 38-39, II.

(3) La première maison comtale transmitt la Provence aux cadets de Barcelone, dont le dernier, Raimond Béranger V, était père de quatre reines : de Marguerite, épouse de Saint Louis, roi de France; d'Éléonore, épouse d'Henri III, roi d'Angleterre; de Sancie, épouse de Richard de Cornouailles, roi de Germanie, et de Béatrix qui, cadette, devint l'héritière de Provence, qu'elle apporta à Charles d'Anjou, frère puîné de Saint Louis, ancêtre des lignées royales angevines de Sicile, de Hongrie et de Pologne. — Toutes les dynasties présentement existantes, et la plupart des grandes souches européennes, descendent par les femmes de ces quatre reines, et ainsi des anciens comtes de Provence.

(4) Le Président Berge considère Etienne-Douce comme issue de la maison de Gévaudan, faisant d'elle une fille du comte Bertrand. Elle serait ainsi la sœur d'Adélaïde, épouse de Raimbaud de Nice, tige de la première maison d'Orange, cf. : Berge : *op. cit.*, p. 94, tav. XX. — Or, aucun indice ne justifie une telle supposition. Berge ne nous apporte rien pour étayer son dire trop affirmatif : *le fait qu'Etienne-Douce, qui épousa Geoffroy, comte de Provence, est la sœur d'Adélaïde, femme de Raimbaud de Nice...*, cf. : Berge : *op. cit.*, p. 93. — Sans doute, a-t-il échappé à Berge que Bertrand était le fils d'Etienne, comte de Gévaudan et d'Adélaïde d'Anjou. Or, celle-ci s'est remariée à Guillaume de Provence et fut la grand-mère du comte Geoffroy. Selon le système de Berge, Etienne-Douce et son époux seraient donc des cousins germains, hypothèse très peu probable.

(5) Le 28 juillet 1094 : ... *ego Dulcis comitissa dono... omnem usum... in navibus...*, acte concernant l'abandon du droit de péage sur le Rhône et la Durance, accordé aux navires des moines de Saint-Victor, cf. : *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, éd. B. Guérard, I-II, Marseille, 1857, t. II, p. 26. — *Stephania cognomento Dulcis, comitissa, pro anima filii sui Bertrani comitis... beato Victori martyri... confirmavit*. Acte du 11 septembre 1095, cf. : *Cart. de Saint-Victor, op. cit.*, n° 220, t. I, p. 243.

(6) Le transfert de la Provence à sa seconde dynastie comtale fut parachevé le 3 février 1112 : ... *ego Gerberga comitissa Arelatensis trado tibi Raymundo Berengarii comiti filiam meam... Dulcem cum omni honore meo... Provinciam, quod tibi habeo et habere debeo...*, cf. : P. de Marca : *Marca Hispanica sive limes Hispanicus, hoc est geographica et historica descriptio Cataloniae, Ruscinonis et circumjacentium populorum*, Paris, 1628, *Appendix*, col. 1238, n° CCCXLVIII. Edition moderne de la même chartre dont l'original se trouve aux Archives de la Couronne d'Aragon, à Barcelone, dans le *Liber Feudorum Maior*, I-II, éd. F. Miquel Rosell, Barcelona, 1945, t. II, p. 346. — Il n'est donc nullement question d'un testament d'Etienne « qui avait injustement laissé à peu près tout son héritage à Douce, l'aînée de ses deux petites-filles », comme le prétend sans aucun fondement historique le Président Berge, cf. : *op. cit.*, p. 232.

(7) Pour la première fois, le 27 janvier 1040, le comte Geoffroy apparaît comme marié : *ego Jofredus comes et uxor mea donamus et firmamus...*, cf. : *Cart. de Saint-Victor*, n° 179, t. I, p. 209. — Une autre chartre de 1040, ne portant pas de date plus précise, mentionne, pour une première fois, le nom de la comtesse : *Ego Gausfredus comes... in comitatu Avenionense... accepi pretium... S. Gausfredus comes... Stephaniam comitissa firmavit*, cf. : Dom Chantelou : *Histoire de Montmajour*, éd. Baron du Roure, in : *Revue Historique de Provence*, t. I, 1890-91, p. 1-382, *ibid.*, p. 138-139. — Or, le 16 janvier 1040, il n'a encore été nullement question de l'épouse du comte Geoffroy qui signe, alors, avec son frère : *Ego... Godfredus et frater meus Bertrannus, comites Proventis...*, cf. : *Cart. de Saint-Victor, op. cit.*, n° 172, t. I, p. 202. — Le mariage a donc eu lieu peu avant le 27 janvier 1040. Le comte Geoffroy lui-même a été mentionné pour

la première fois en 1018, dans une charte de ses parents, cf. : *Cartulaire de l'abbaye Saint-André d'Avignon-lès-Avignon*, mss. f^o 41, cité par L.-A. de Ruffi : *Dissertations historiques et critiques sur l'origine des comtes de Provence*, etc., Marseille, 1712, p. 20. — Or, à la mort prématurée du comte Guillaume, en 1018, Geoffroy et ses deux frères aînés restent sous la tutelle de leur grand-mère, Adélaïde d'Anjou. La naissance de Geoffroy doit donc se situer aux alentours de 1015. Il se maria à l'âge de 25 ans environ.

(8) La dernière mention du comte Geoffroy date du 15 février 1060 (= 1059, style pascal) : *ego... Godfredus comes et uxor mea Stephanía et filius meus Bertrannus concedimus...*, cf. : Chantelou : *Montmajour*, p. 171-172. — En février 1062 (= 1061, style pascal), Bertrand, fils de Geoffroy et d'Etienne, se dit déjà comte, agissant ensemble avec sa femme Mahaut et sa mère Etienne, dont la signature précède celle de l'épouse : *ego Bertrannus comes et mater mea Stephanía simulque conjux mea Matildis...* S. Bertrannus comes... S. Stephanía mater ejus f. S. Matildis conjux ejus f., cf. : Chantelou : *Montmajour*, p. 219. — Geoffroy n'est pas mentionné dans cette charte, mais une autre, datée de 1063, le dit déjà défunt : *ego... Stephanía comitissa et filius meus comes Bertrannus... cedimus... aliquid de hereditate nostra... qui quondam fuit comitis Jausfredi, ut... Deus... illius animam consociari dignetur in luce...*, cf. : Chantelou : *Montmajour*, p. 175-176. — A sa mort, le comte Geoffroy avait 48 ans environ. Il fut inhumé à Montmajour, dans le cloître, à la porte du chapitre, cf. : Manteyer : *op. cit.*, t. I, p. 292.

(9) Le 1^{er} juillet 1055 : *Ego Godofredus, comes Provincie et uxor mea nomine Stephanía et filius meus Bertrannus...*, cf. : *Cart. de Saint-Victor*, n^o 153, t. I, p. 179-180. — Une autre charte, sans date, mais située par Manteyer vers 1050 (cf. : *op. cit.*, t. I, p. 291, n^o 1), fait déjà mention du fils de Geoffroy, en association avec sa mère et sans citer son prénom. Il avait donc alors apparemment un âge tendre : *... Godfredus comes Arelatensis... comitissa cum filio suo... dederunt...*, cf. : *Cart. de Saint-Victor*, n^o 472, t. I, p. 475.

(10) 1. Le 27 janvier 1040, cf. : *Cart. de St-Victor*, n^o 179, *supra*, note 7 ; — 2. Montmajour 1040, cf. : Chantelou : *Montmajour*, p. 133-139, *supra*, note 7 ; — 3. Arles, mars 1048 : *... ego Raiambaldus Arelatensium ecclesie archiepiscopus, in presentia Jausfredi comitis et Stephanie uxoris sue...*, cf. : *Gallia Christiana Novissima : Arles*, éd. U. Chevalier, Valence, 1900, n^o 381, col. 160 ; — 4. vers 1050, cf. : *Cart. de St-Victor*, *op. cit.*, n^o 472, *supra*, note 9 *in fine* ; — 5. Montmajour 1052 : *Concessio eiusdem Gaufredi et Stephanie uxoris monasterio Montis Maioris facta, sturionis qui primus, exente verno tempore, expscaretur*, cf. : P. Saxe : *Pontificum Arelatense seu Historia primatum sanctae arelatensis ecclesie*, Aix-en-Provence, 1629, p. 205 ; ce document inventorié par le chanoine Saxe n'existait plus au moment où Dom Chantelou établit son cartulaire ; — 6. Tarascon, 2 mars 1053 : le comte *Goffredus*, en son nom et au nom de sa femme *Stephanía* offre à Notre-Dame et à Saint-Marcellin d'Embrun le mas de Pons Blanc, cf. : M. Fornier : *Histoire générale des Alpes-Maritimes ou Cotitiènes*, mss. 1642, f^o 214 v^o, éd. P. Guillaume, I-III, Paris-Gap, 1890-92, t. I, p. 635-636 ; la date de 1054, précisée par le Père Fornier, a été rectifiée au 2 mars 1053 par G. de Manteyer : *Les chartes du pays d'Avignon*, I-II, Mâcon, 1914, t. II, n^o CLXXVIII ; — 7. 1^{er} juillet 1055, cf. : *Cart. de St-Victor*, n^o 153, *supra*, note 9 ; — 8. 1057 : *ego Gausfredus marchio sive comes Provincie et uxor mea Stephanía...*, cf. : *Cart. de St-Victor*, n^o 184, t. I, p. 213 ; — 9. Arles, 15 février 1060, cf. : Chantelou : *Montmajour*, p. 175-176, *supra*, note 8 ; — 10. Arles, 1060 : *ego Gaufridus comes et uxor mea Stephanía... Signum Gaufridi comitis, Stephanie comitisse*, cf. : Chantelou : *Montmajour*, *op. cit.*, p. 178 ; — 11. Entre 1045 et 1061 : *... audi tu Gauzfre, filius Girberga, et tu Stefanía uxor eius...*, cf. : *Archives des Bouches-du-Rhône*, B. 276, éd. in : E. Cals de Pierlas : *Le XI^e siècle dans les Alpes-Maritimes*, Torino, 1889, p. 91, Doc. II ; — 12. Février 1052, cf. : Chantelou : *Montmajour*, p. 219, *supra*, note 8 ; — 13. 1063, cf. : Chantelou : *Montmajour*, p. 175-176, *supra*, note 8, *in fine*.

(11) La dernière mention du comte Bertrand date du 29 avril 1090, dans le testament d'Ermengaud IV, comte d'Urgel, qui le nomme tuteur de son fils mineur, Guillaume, cf. : Fr. Diago : *Historia de los Condes de Barcelona*, Barcelona, 1603, cap. LXXIII, p. 137-138. Ce testament, vu et analysé par le Père Diago, qui ne l'a pas publié *in extenso*, est depuis disparu des Archives de Barcelone, cf. : D. Monfar y Sors : *Historia de los Condes de Urgel vindicados*, I-II, Barcelona, 1853, t. IX-X de la *Colección de documentos inéditos del Archivo general de la Corona de Aragón*, t. I, p. 357, n. 1, et aussi A. Ubieta Arteta : *Colección Diplomática de Pedro I de Aragón y de Navarra*, Zaragoza, 1951, p. 26, n. 18. — D'autre part, il est certain que, le 28 juillet 1094, le comte Bertrand n'était plus de ce monde, car ce fut sa mère, Etienne, qui agissait, alors, au nom de la

maison comtale, représentée désormais uniquement par des femmes. Voir l'acte d'Etienne de 1094, cité *supra*, note 5.

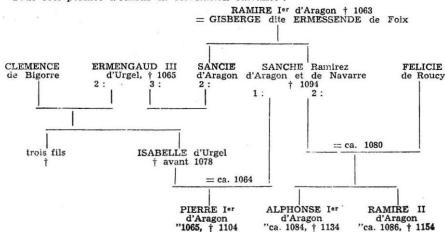
(12) « A la fin du *xr* siècle, la Maison des comtes de Provence n'est donc plus représentée que par sept femmes, — observe Manteyer (*op. cit.*, t. I, p. 311), — Alix, veuve de Guillaume Bertrand, comte de Provence-Avignon, et sa fille Alix; Ermengarde, veuve, sans doute, de Geoffroy, comte de Provence-Avignon; Stéphanie-Douce, veuve de Geoffroy, comte de Provence-Arles, sa fille Gerberge, sa belle-fille Mahaud, veuve de Bertrand, et sa petite-fille Cécile. » — Le Président Berge (*op. cit.*, p. 76), propose encore une huitième dame : Gerberge, fille de Foulques-Bertrand de Provence-Avignon, première épouse de Bertrand-Raimbaud d'Orange. Or, celle-ci avait dû disparaître avant 1065, puisque nous trouvons alors Bertrand-Raimbaud déjà remarié avec Alix, veuve de Guillaume Bertrand de Provence-Avignon. — De notre côté, nous pensons pouvoir augmenter cette liste, tel que nous allons le prouver au cours de cette étude.

(13) Le 28 juillet 1094 et le 11 septembre 1095, cf. : *supra*, note 5.

(14) Bernard I^{er} Roger, comte de Foix, vivait encore le 28 août 1036, mais était déjà mort en 1038, cf. : J. de Jaurgain : *La Vasconie*, I-II, Pau, 1902, t. II, p. 370, n. 3. De son union avec Garsende, héritière de Bigorre, naquirent six enfants, dont l'aîné, Bernard II, continua la lignée maternelle en Bigorre, tandis que ses deux cadets, Roger I^{er} Bernard et Pierre Bernard, se succédèrent dans le comté de Foix. Leur quatrième frère, Héraclé, fut évêque de Bigorre, de 1037 à 1065, cf. : Jaurgain : *op. cit.*, t. II, p. 295, 371.

(15) Vers 1070, Arnaud comte de Comminges donne au monastère de Peyrissans un alleu, dont il désigne ainsi la provenance : ... *dono alodem meum quod Auriol Sancier de Adodosso dedit ad comite Raimundo de Begorra et comes Raimundus dedit ad comitem Arnaldum propter malefactum que fecit ad eum*, cf. : J. Vaisette et Cl. de Vic : *Histoire générale de Languedoc*, nouv. éd., I-XV, Toulouse, 1872-1904, t. V, n^o 297-CCL, col. 583. — C'est la seule mention de ce comte Raimond de Bigorre qui semble avoir été encore vivant peu avant 1070. En 1078 il n'était certainement plus en vie. La question reste ouverte de savoir si Raimond a succédé à Bernard II dans le comté de Bigorre ou bien s'il a porté le titre de comte du vivant de Bernard II que nous supposons être son père.

(16) Cf. : S. de Vajay : *Etienne de Vienne, comtesse de Bourgogne*, in : *Annales de Bourgogne*, t. XXXII, p. 233-266, Dijon, 1960, p. 258, n. 1, *in fine*, p. 259. — Lors de l'établissement de cette note, nous n'avions pas pu consulter les diplômes du roi Pierre I^{er} d'Aragon, publiés à Saragosse par le professeur Ubieta Arteta (*op. cit.*, *supra*, note 11). Or, ces documents établissent un double lien Aragon-Urgel, mettant ainsi le point final au problème tant discuté des relations matrimoniales du roi Sanche Ramirez. Celui-ci, en effet, s'était marié deux fois. Sa première femme, mère du roi Pierre I^{er}, était Isabelle, fille d'Ermengaud III d'Urgel et de Clémence de Bigorre, sa seconde femme. Déjà veuf d'Adélaïde de Besalu, le comte Ermengaud se remaria, après la disparition de Clémence, en troisième nocces, avec Sancier d'Aragon, sœur de son royal gendre. Le roi Sanche Ramirez, à son tour, convola vers 1080, en secondes nocces, avec Félicie de Roucy, mère des rois Alphonse I^{er} et Ramire II. Ainsi s'explique avec aisance l'important décalage d'âge entre le roi Pierre I^{er} et ses deux frères qui lui succédèrent. Tout ceci permet d'établir la corrélation suivante :



Nous tenions à publier cette rectification, afin de pouvoir insister sur l'importance d'une coopération organisée, sur le plan international, en matière de recherches médiévales. On déplore, en effet, l'inexistence d'un centre de renseignements où les divers travaux entrepris par les spécialistes seraient tenus à jour, afin d'éviter les répétitions ou les parallèles. Les chercheurs restent trop souvent isolés les uns des autres.

(17) La coutume méridionale écartait, en effet, des dispositions testamentaires de leurs parents, les filles précédemment dotées par ceux-ci. Un cas mieux connu que celui de Clémence de Bigorre pourrait illustrer ce processus : Cécile de Provence, fille du comte Bertrand et de Mahaut, ayant reçu une dote de 5.000 sous lors de son mariage avec Bernard Aton IV, vicomte de Carcassonne, de Béziers et de Nîmes, en 1083, a été écartée de la succession comtale au profit de sa tante Gerberge non dotée, cf. : Manteyer ; *op. cit.*, t. I, p. 312. — La constitution dotale de Cécile se trouve : Vaisette ; *Hist. gén. de Languedoc*, t. V, col. 682-683. — Le cas de Clémence de Bigorre devait relever de la même coutume.

(18) *Ego Bernardus, Bigorrensis Comes, et uxor mea Clementia Comitissa, hanc scripturam... fieri rogavimus...*, cf. : P. de Marca ; *Histoire de Béarn*, I-II, nouv. éd., V. Dubarat, Pau, 1894, t. II, p. 634.

(19) Le mariage de Centulle, vicomte de Béarn et d'Oloron, avec Béatrix de Bigorre eut lieu en 1077, avant le 24 juin, cf. : Jaurgain ; *op. cit.*, t. II, p. 534. Centulle était, alors, séparé d'une première femme, Guisle, sa parente à un degré canoniquement prohibé, et qui prit le voile à Cluny. Centulle était sensiblement plus âgé que sa seconde épouse, car ses enfants du premier lit se mariaient déjà vers 1080-85, lorsque leurs frères consanguins étaient à peine nés. Béatrix était âgée de 13 ans environ, lors de son mariage, cf. : Jaurgain ; *op. cit.*, t. II, p. 374. Les réserves de Vaisette (*op. cit.*, t. IV, col. 155-156), concernant la date du 24 juin 1077, ont été écartées par les preuves apportées par Jaurgain (*op. cit.*, t. II, p. 542, n. 1).

(20) Acte du 1^{er} avril 1080 : *Ego Centullus comes et uxor mea Beatrix, et mater ejus Stephanina... monasterium sancti Savini... in valle Levitanensi stium, in episcopatu Tarbeni, in comitatu Bigorritano... sancto Victori Massiliensi martiri, et abbato Ricardo... donamus... in perpetuum habendum. ... ego comes Centullus... manu mea firmo, et uxori mee Beatrix, et matri ejus Stephante...*, cf. : *Cart. de Saint-Victor*, n° 483, t. I, p. 486-487.

(21) Vers 1060, Centulle restitue l'église de Conchez au monastère de Luçq, cf. : *Cartulaire de Luçq*, vol. mss. auct. Mgr de Carsalade du Pont, f° 83, r° ; — en 1074, il dote le monastère de Sainte-Foy de Morlaas qu'il rattache à Cluny, cf. : Marca ; *Hist. de Béarn*, t. I, p. 396 ; — vers 1075, il confirma une donation faite à Saint-Vincent de Luçq, cf. : *Cart. de Luçq*, f° 82, v° ; — le 24 juin 1077, il fait une donation à San Juan de la Peña, en Espagne, cf. : J. de Moret ; *Annales del Reyno de Navarra*, I-II, Pamplona, 1684, t. II, p. 126 ; — puis, en 1077, Centulle donne le monastère de Saint-Pé de Générés à l'évêque de Bigorre, cf. : Marca ; *Hist. de Béarn*, t. I, p. 411-412.

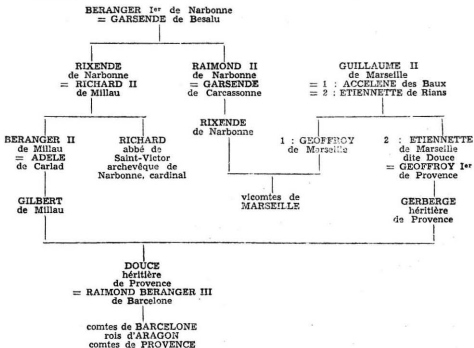
(22) En 1062, Bernard II et sa femme, Clémence, constituent une rente annuelle à Notre-Dame du Puy-en-Velay, cf. : Marca ; *Hist. de Béarn*, t. II, p. 634 ; — le 21 novembre 1064, Bernard II soumet le monastère de Saint-Félix et Saint-Licer à l'ordre de Cluny, cf. : Jaurgain ; *op. cit.*, t. II, p. 373.

(23) ... *cum illo comite domno Centullo... veniebat ad me per Tena... Garcia, filius Aznar Athonis... occidit eum per inquam et pro mala traditione...*, cf. : Charte du roi Sanche, éd. Marca ; *Hist. de Béarn*, t. I, p. 430-431.

(24) Cette donation date du 12 mai 1087 : *Ego Centullus comes et uxor mea Beatrix... monasterium sancti Severi confessoris, in valle Rostanensi... in comitatu Bigorritano... sancto Victori massiliensi martiri... donamus, cf. : Cart. de St-Victor*, n° 484, t. I, p. 487. — Le fait qu'Etienne n'y figure plus, nous semble indiquer la date *ante quem* elle a quitté le Bigorre pour retourner en Provence. Peut-être à l'occasion du mariage de sa petite-fille Cécile, en 1083. Peu après elle serait entrée au couvent pour n'en sortir qu'à la mort de son fils, après 1090, déjà avec le surnom de Douce.

(25) *Ego Beatrix comitissa Bigorritana... monasterium sancti Severi... quod etiam vir meus Centullus... sancto Victori et abbati Masiliensi jam dederat... per hanc mee cessionis cartam dono... in perpetuum habendum... Ego Bernardus supradictus comitisse Beatrix filius hunc donum matris mee laudo et firmo. cf. : Cart. de St-Victor*, n° 818, t. II, pp. 169-170.

(26) Il y a lieu, ici, de faire état de ce que les actes de donation d'Etienne, de 1080 et de 1094, mentionnent non seulement l'abbaye, mais aussi l'abbé Richard, cf. : 1080 : ... *sancto Victori Massiliensi martiri, et abbati Ricardo...* ; et 1094 : ... *beato Victori martiri, Massiliensis monasterii, necnon Ricardo abbati...* — Une telle intention ne pourrait être fortuite. En effet, il s'agit non seulement d'un personnage ecclésiastique de haute importance, mais aussi d'un parent, à double titre, de la comtesse Etienne, donatrice. L'abbé Richard n'est autre que Richard de Millau, le futur archevêque de Narbonne qui finira sa carrière comme cardinal-évêque d'Albano. Nommé abbé de Saint-Victor en 1079, il mourut le 15 février 1121, avec la réputation d'un saint homme. (Pour sa biographie, cf. : *Gallia Christiana Nova*, I-XIII, Paris, 1715-86, t. vi, p. 44 ; et C. Couderc : *Bibliographie historique du Rouergue*, I-IV, Rodez, 1934, t. iv, p. 325.) — Chargé d'un grand nombre de légations, en Espagne et en France, réformateur de plusieurs maisons religieuses, non seulement le renouveau monastique du Midi, mais aussi de hauts faits politiques s'attachent à la personne de ce grand prélat. Les liens de parenté avec sa lignée ont donc été très convoités par la féodalité méridionale. Geoffroy, vicomte de Marseille, — nous allons prouver qu'il était le frère consanguin d'Etienne, — a épousé une cousine de l'abbé Richard, en attendant que la fille d'Etienne s'unisse à Gilbert de Millau, neveu de ce même personnage illustre. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'Etienne ait nommé l'abbé Richard dans ses deux donations, faites à quatorze ans d'intervalle. Par ailleurs, sur l'ensemble des seize chartes qui la mentionnent, dans les diverses périodes de sa vie, huit concernent la fameuse abbaye de Saint-Victor. Voyons donc l'esquisse de cette parenté qui unissait notre comtesse à l'abbé Richard :



(27) Le mariage de Gerberge de Provence avec le vicomte Gilbert semble être l'œuvre conjointe d'Etienne et de l'abbé Richard. Deux filles seulement sont issues de cette union. Elles portaient respectivement le nom et le surnom de leur grand-mère illustre. Douce, héritière de Provence, épousa en 1112 Raimond Béranger III de Barcelone (cf. : *supra*, note 6), et Etienne convola, en 1116, avec Raimond I^{er}, seigneur de Berre, fils de Guillaume-Hugues des Baux et de Vierge de Mévouillon. Tout semble donc indiquer que le mariage de

Gerberge ait été célébré après le retour d'Etienne en Provence, vers 1090 environ. Gerberge avait alors au moins 30 à 32 ans, et on peut se demander si c'était sa première alliance ? Ses deux filles semblent être nées vers 1095-97. Le vicomte Gilbert vivait encore en juin 1110, mais il est rapporté comme décédé, le 1^{er} février 1112, lorsque Gerberge fait don à sa fille Douce des héritages maternels et paternels, cf. : plaid comtal tenu par Gilbert et Gerberge, en juin 1110, cf. : *Archives du Vaucluse*, Chap. Metrop. G. 27, f. 8 ; le 1^{er} février 1112 : *ego Gîrberge comitissa dono tibi Dulciae filiae meae... comitatum... Provinciae et Gavaldanensis et Carladensis et honorem... in comitatu Rutenensi ; quae omnia advenerunt mihi voce parentum meorum et largitione viri mei Gîrberti comitis patris tui... cf. : Voz Feudorum*, op. cit., n° 875, t. II, p. 345-46. — Il y a lieu, ici, de préciser que Gilbert n'a jamais été comte, de fait, ni de Rodez, ni de Provence. Sa vicomté de Millau comprenait, avec la ville de ce nom, le Monna, la Roque, Compeyre, Rosières, Sévérac, la Fanouse, Saint-Grégoire, Sainte-Eulalie, la Cavalerie, la Couvertolrade, Saint-Affrique, Caylus et Bournac, tandis que la vicomté de Gévaudan se composait de Grèzes, qui en était le chef-lieu, puis de Marvejols, la Canourgue, Chirac, le Monastier, Montrodât, Baldasse, le Genebrier, Nogaret, Montferand, le fief de Canillac et ses dépendances, la moitié de Montjésieu et du quart du fief de Peyre. Gilbert était aussi vicomte en partie du Carladez, avec comme chef-lieu Vic. Cf. : H. de Barrau : *Documents historiques et généalogiques... du Rouergue*, I-IV, Rodez, 1853-60, t. I, p. 215-216.

(28) Sur le Besalu, voir Vaisette : *Hist. gén. de Languedoc*, t. IV, p. 144, tav., considérablement remanié et complété par F. Monsalvatje y Fossas : *Besalú, su historia, sus condes, su obispado y sus monumentos*, I-II, Olot, 1889-90, et par R. d'Abadal i de Vinyals : *Els comtes de Girona, Besalú i Empúries*, t. IV, de la série *Catalunya carolingia*, Barcelona, ab 1950.

(29) Ce surnom veut dire, en patois pyrénéen : le « faux-nez », c'est-à-dire le *Hargneur*, le *Querelleur*. D'un tempérament difficile, Guillaume fut, en effet, assassiné par ses vassaux, cf. : Monsalvatje : op. cit., t. I, p. 126.

(30) Voir sa donation, en septembre 1055, à Béranger, évêque de Gerone, qui venait de consacrer l'église du château de Besalú, cf. : Marca : *Marca Hispanica*, op. cit., p. 1105.

(31) Donation à Saint-Pons de Thomières, le 25 janvier 1070 : *Ego Bernardus... Liberaldinensium comes... trado et dono... Tomerensi monasterio... propter Deum et remedium... animae fratris mei Guillelmi...*, cf. : Vaisette : *Hist. gén. de Languedoc*, t. V, n° 292-ccxvii, col. 571-572. — Monsalvatje pense (op. cit., t. I, p. 126) que Guillaume a été assassiné au plus tard en 1066.

(32) Vers 1084, Bernard prête serment à Aymeri I^{er}, vicomte de Narbonne : *ego Bernardus Baldunensis comes fillus qui fuit Stephaniae feminae...*, cf. : Vaisette : *Hist. gén. de Languedoc*, t. V, n° 364-ccxcv, col. 693. — *Femina* désigne, en terme général, une veuve retirée dans un établissement religieux.

(33) En vertu d'un accord conclu le 10 octobre 1107, les comtés de Besalu, Ripoll, Vallespir, Fenouillèdes et Pierrepertuse passèrent à la mort sans enfants de Bernard III, en 1111, à son beau-père, Raimond Béranger III de Barcelone. Le texte intégral de l'accord de 1107 a été publié par R. Menendez Pidal : *La España del Cid*, I-II, Madrid, 1956, t. II, p. 873-874. Une année après cette cession, Raimond Béranger se maria avec Douce de Provence.

(34) Cf. : Vaisette : *Hist. gén. de Languedoc*, t. V, n° 388-cccxi, col. 736. — Cette charte de 1095 présente le comte Roger comme déjà marié, mais n'ayant pas encore d'enfants de cette union apparemment toute récente, cf. : *infra*, note 36.

(35) Sicardis pourrait appartenir à la lignée des anciens vicomtes de Lautrec chez lesquels le prénom Sicard était héréditaire. — La dernière mention de la comtesse Sicardis apparaît en 1076 environ, dans une donation faite à Saint-Pons de Thomières : *Ego Rogerius comes et conjux mea Sicardis comitissa...*, cf. : Vaisette : *Hist. gén. de Languedoc*, t. V, n° 312-ccxii, col. 608.

(36) Dans un serment prêté le 22 avril 1095 à Ermengarde, vicomtesse de Carcasonne, il dit lui-même : *Ego Rogerius comes Fuzensis... si habuero infantem de uxore nuptialiter ducta, habeat et teneat ipsos suprascriptos meos honores...*, cf. : Vaisette : *Hist. gén. de Languedoc*, t. V, n° 388-cccxi, col. 736.

(37) Roger se dit nettement fils d'Etienne dans une charte datée de décembre 1129 : *Ego Rogerius Fuzi comes fillus Rogeri et Stephaniae...*, cf. : Vaisette : *Hist. gén. de Languedoc*, t. V, n° 503-cccxxii, col. 956. — Sa première apparition, avec son père, dans l'acte de 1108 : *Ego Rogerius comes Fuzensis... et filius meus Rogerius... Sig + num Rogerii comes et filii ejus*. Cf. : Vaisette : *Hist. gén. de Languedoc*, t. VI, n° 431-cccxlxx, col. 806-807.

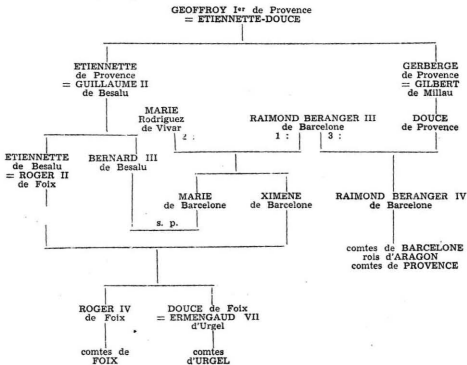
(38) Cette thèse a été retenue par Marca : *Hist. de Béarn, op. cit., t. II, p. 513-514*, ayant comme base quelques versets de l'ancien poète-historien, Honorat Bonet, prieur de Salon-en-Provence, au XIV^e siècle (dont l'*Arbre des Batailles* fut publié à Lyon, en 1481). Les assertions poétiques de Bonet furent réfutées comme dénuées de tout fondement historique, par dom Vaisette (*op. cit., t. IV, p. 119*), et aussi par F. Fernandez de Béthencourt : *Historia genealógica y heráldica de la Monarquía Española, I-IX, Madrid, 1897-1912, t. V, 1904, p. 127-128*.

(39) Nous connaissons quatre fils issus du mariage d'Etienne et de Roger II : à part Roger III († 1149), continuateur de la lignée, nous trouvons en 1122, Bernard et Pierre, puis en 1125, Pierre et Raimond. En 1125, Roger II et son fils Bernard ne sont plus mentionnés, cf. : mars 1122 : *Ego Rogerius comes de Fuxo et filii mei Rogerius et Bernardus et Petrus...*, cf. : Vaisette : *Hist. gén. de Languedoc, t. V, n° 476-ccccxxxvii, col. 896* ; 31 mars 1125 : *Ego Rogerius comes Fuxensis et fratres mei Petrus et Raymundus...*, *ibid. t. V, n° 490-cccc-ii, col. 928*.

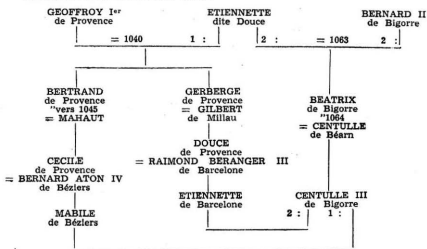
(40) Douce de Foix a épousé Ermengaud VII, comte d'Urgel († 1184). On a cru pendant longtemps qu'elle était une Barcelone. L'erreur a été rectifiée par P. de Bofarull y Mascará : *Los Condes de Barcelona vindicados, I-II, Barcelona, 1836, t. II, p. 195-197*.

(41) Les relations au XI^e et XIII^e siècles, entre l'Espagne, le Languedoc et la Provence mériteraient, certes, toute une étude fondamentale, groupée, en ce qui concerne les aspects d'ordre généalogique, autour de la vérification des alliances des infantes Thérèse et Sancie, filles de Ramire I^{er}, roi d'Aragon, mariées en Provence. Nous nous proposons de prouver, dans une autre étude, que Thérèse épousa Guillaume-Bertrand, fils de Bertrand I^{er}, comte du Venaissin, et que Sancie a été la troisième femme de Pons III, comte de Toulouse et marquis de Provence, séparé depuis 1051 d'Almodis de la Marche. Veuve, Sancie se remaria à Ermengaud III, comte d'Urgel, dont elle était la troisième femme (cf. : *supra*, note 16). Aucune de ces deux princesses ne laissait postérité et, pour finir leurs jours en religion, elles se retiraient au monastère de Santa Cruz de la Serós, dont leur sœur cadette, Urrique d'Aragon, était l'abbesse. Cf. : R. del Arco : *Sepulturas de la Casa Real de Aragón, Madrid, 1945, p. 123-125*.

(42) Voici l'esquisse de cet enchevêtrement des alliances :



(43) Nous sommes à même d'ajouter encore d'autres éléments susceptibles de corroborer cet enchevêtrement d'alliances familiales. Centulle III, fils cadet déjà nommé de Béatrix de Bigorre, se maria deux fois. Il convola d'abord avec Mabile de Béziers, petite-fille de Bertrand, frère utérin — de vingt ans l'aîné — de sa mère (cf. : Jaurgain : *op. cit.*, t. II, p. 380), puis, en secondes nocces, il épousa Etiennette de Barcelone, sa parente au même degré, fille de Raimond Béranger III et de Douce de Provence. Ce second mariage de Centulle a été célébré en janvier 1127 (= 1127, style pascal) et Centulle mourut peu après, sans laisser de postérité de cette union. Etiennette de Barcelone convola, en secondes nocces, vers 1130, avec Raimond II Arnaud, vicomte de Dax, dont elle eut deux fils (cf. : Jaurgain : *op. cit.*, t. II, p. 57, 381-382). — Signalons que cette Etiennette n'est pas mentionnée par Bofarull (*op. cit.*, t. II, p. 165-170) parmi les enfants de Raimond Béranger III et de Douce de Provence. — Toute cette corrélation se présente donc ainsi :



(44) Cf. : *supra*, note 10, ad 10.

(45) 1078 : ... *ego Bertrannus comes et Aicardus Arelatensis archiepiscopus et Willielmus Ugo reddimus... omnem decimam in piscatoriis de Ponte... in castro... et in villa*, cf. : *Gallia Christiana Noviss. Arles*, ed. cit., n° 432, col. 176-177 ; — 1078 (?) : (Aicardo) ... *archiepiscopo Arelatensi et Bertrando comite et Guilelmo Ugone et Gaufrédo Massiliense... statuimus ut in honore S. Stephani et S. Trophimi... in insula Pontis piscatorii construeremus castrum...*, cf. : *ibid.* n° 435, col. 178-179. Cette dernière charte stipule que le château qui sera construit appartiendra pour 1/4 au comte Bertrand, pour 1/4 à l'église d'Arles, et pour 1/2 aux vicomtes. Ces proportions corroborent le degré de parenté que nous proposons.

(46) 1081 : ... *ego Rostangus... Aquensis archiepiscopus et meus germanus frater Amellus... de nostro... patrimonio... monasterium quod et parentes nostri de alodo suo fundantes construxerunt situm in diocesi Arelatensi, et in territorio castri nostri quod Fossas appellatur... martirum Gervasii et Protasii... conferamus... Signum Bertranni comitis qui dedit et firmavit*, cf. : *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, I-IV*, éd. A. Bruel, Paris, 1876-1888, n° 3587, t. IV, p. 736-737.

(47) *Audi tu Gauzfre, filius Girberga, et tu Stefania uxor eius. Ego Aicardus et Josfredus, filii Accelena, non te decubremus... ad recuperare... dominicatura de Heras et de Fossis quem Vuilelmus comes tenebat...*, cf. : *Archives des Bouches-du-Rhône*, B. 276, cf. : *supra*, note 10 ad 11. — Il s'agit d'un accord entre la comtesse Etiennette et ses frères consanguins, Gérin-Ricard a tort de situer cette charte non datée « vers 1030 », cf. : H. de Gérin-Ricard et E. Isnard : *Actes concernant les vicomtes de Marseille et leurs descendants*, Monaco-Paris, 1926, n° 68, p. 18. — Etiennette, vers 1030, était loin encore d'être mariée, cf. : *supra*, note 7.

(48) Voir : *Cart. de St-Victor*, n° 20, 21, 24, 25, 27, 32, 33, 45, 48, 56, 58, 76, 98, 100, 155, 249, 250, 252, 447, 448, 591, 592, 597, 655 et 1065.

(49) Donation de Guillaume II et de ses quatre fils à Saint-Victor, en 1019, pour le repos de l'âme d'Accelène. Parmi les témoins, nous trouvons déjà Etienne, deuxième femme de Guillaume II : ... *ego Wilelmus, vicecomes Massiliensis, et filii mei Pontius... Wilelmus... Aicardus et Fulco sive Joffredus faciamus donationem, pro remedio anime uzoris mee Accelene, matre supra nominatum filiorum... Ego Wilelmus, una cum filiis meis... firmavimus. Stephana, uxor ejus, firmavit.* Cf. : *Cart. de St-Victor*, n° 76, t. I, p. 103-104.

(50) La dernière mention du vicomte Guillaume date du 13 avril 1045, cf. : Chantelou : *Montmajour*, p. 167. Celle qui fut son épouse est déjà dite veuve, lors de la donation à l'abbaye de Saint-Sauveur, le 14 mai 1050, cf. : *Archives des Bouches-du-Rhône, H, Saint-Sauveur de Marseille*, n° 1, et F. André : *Histoire de l'abbaye des religieuses de Saint-Sauveur de Marseille*, Marseille, 1863, p. 206. — La date traditionnelle du décès, en 1047, du vicomte Guillaume semble donc être confirmée, cf. : Berge : *op. cit.*, p. 205, tav.

(51) Les dates limites des mentions documentaires des trois fils du vicomte Guillaume et d'Etienne sont : Etienne, 1030-1048 ; Bertrand, 1030-1057, et Pierre, dit Saumade, 1030-1079, cf. : E. de Julgné de Lassigny : *Généalogie des Vicomtes de Marseille*, Bergerac, 1910, p. 12-13, 47-48, et Gérin-Ricard : *op. cit.*, n° 69, 137, 163 et 203.

(52) *Ego Gullelmus, vicecomes Massiliensis, et uxor mea, Stephana, et filii mei, Stephanus videlicet et Bertrannus et Petrus, donamus ecclesie sancti Victoris... Ego Gausfredus, marchio sive comes Provincie, hanc donationem manu propria dono sive firmo,* cf. : *Cart. de St-Victor*, n° 24, t. I, p. 30-31.

(53) Charte du 21 juillet, entre 1067-79 : *B(etrannus) comes Provincie... in fraternitatem receptus est sicut et parentes ejus antea fuerant...*, cf. : *Cart. de St-Victor*, n° 1080, t. II, p. 548.

(54) 1055 : *Ego Petrus, Wilelmi condam vicecomitis Massiliensis filius, et mater mea domina Stephana... decrevimus... dare Domino Deo... sanctorum — que martirum Massiliensium, Victoris videlicet... aliquid de alode nostro...*, cf. : *Cart. de St-Victor*, n° 591, t. I, p. 582.

(55) Cf. : Cais de Pierlas : *op. cit.*, p. 55-59. — Geoffroy de Rians était le fils aîné de Pons des Baux et de Proctete de Marignane (cf. : Berge : *op. cit.*, p. 228-229), tandis que les parents de Scocie étaient Guigues de Riez et Waldrada (cf. : Cais de Pierlas : *loc. cit.* ; Manteyer : *op. cit.*, t. II, p. 769 ; Gérin-Ricard : *op. cit.*, n° 117, p. 31). — Marié déjà en 1011, et probablement depuis un certain temps, ce couple a bénéficié d'une étonnante longévité. On les retrouve, ensemble, dans des chartes datées de 1042 et de 1059 (cf. : Gérin-Ricard : *op. cit.*, p. xv, n. 3 ; n° 117 et 169, p. 31, 45). Lors de la dernière mention, ils devaient être certainement septuagénaires. — En 1057, Geoffroy de Rians signe, comme premier témoin laïque, en tant que proche parent, une charte du comte Geoffroy et d'Etienne. Sa signature y est suivie de celles d'autres parents : les Baux, les Mévouillon, les Fos, et les Marseille ; *Gausfredus de Rians firmavit, Wilelmus Baltucatus et Leodegarius firmaverunt, Leodegarius de Medillone firmavit, Wido de Fos firmavit, Fulcho, filius Wilelmi Juvenis firmavit...*, cf. : *Cart. de Saint-Victor*, n° 184, t. I, p. 214, et *supra*, note 10, ad 8.

(56) Sources des quartiers de Douce de Provence, dans l'ordre des lignées : Millau : Barrau : *op. cit.*, t. I, p. 215-217 ; J. Artières : *Les vicomtes de Millau (916-1272)*, in : *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et d'Arts de l'Aveyron*, t. XXI, Rodez, 1921, p. 487-551 ; Béziers : L. Noguier : *Les vicomtes de Béziers*, in : *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, 2^e série, t. XIII, Béziers, 1885-86, p. 237-505, sur Sénégonde : p. 477 ; Narbonne : L. de Salazar y Castro : *Historia genealogica de la Casa de Lara*, I-III, Madrid, 1696-97, t. I, p. 131 ; P. Carbonel : *Histoire de Narbonne, des origines à l'époque contemporaine*, Narbonne, 1956, chap. IX ; Besalu : Monsalvatje : *op. cit.*, t. I, et d'Abadal i de Vinyals : *op. cit.*, t. IV ; S. Sobrequès Vidal : *Els barons de Catalunya*, Barcelona, 1957, p. 8-11, t. III, de la série *Biografies Catalanes* ; Carlat : G. Saige et Comte de Dienne : *Documents historiques sur la Vicomté de Carlat*, I-II, in : *Collection de Documents publiés par ordre de S.A.S. Albert 1^{er}, Prince de Monaco*, Monaco, 1900, t. II, p. LIX-LXXXVI ; Mels : *ibid.*, t. II, p. LXXV-LXXVI ; Lodève : Barrau : *op. cit.*, t. I, p. 280-281 ; Provence :

Manteyer : *op. cit.*, t. I, p. 222-303 ; Anjou : Berge : *op. cit.*, p. 49-58. — Adélaïde d'Anjou, épouse d'Otte-Guillaume, comte de Bourgogne (cf. : n° 26 du tableau) n'était pas identique à la veuve de Guillaume le Libérateur, mais en était probablement la nièce. D'autre part, Guillaume n'était pas le troisième, mais le quatrième époux d'Adélaïde. Car celle-ci ne restait pas une veuve inconsolée de 961 à 979, mais convola avec Géraud, vicomte de Limoges. Nous remercions pour ces compléments M. Pierre Brière, professeur à l'Institut Catholique de Paris, qui en publiera prochainement les preuves. — Bourgogne : M. Chaume : *Les origines du duché de Bourgogne*, I-IV, Dijon, 1925-37, t. I, p. 463 et sq. ; Roucy : H. de Monranvillé : *Les origines de la maison de Roucy*, in : *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXXXI, Paris, 1920 ; Marseille : Gérin-Ricard : *op. cit.*, Juigné de Lassigny : *op. cit.*, et Berge : *op. cit.*, p. 205-221 ; Rians : Cais de Pierlas : *op. cit.*, p. 55-59 ; Riez : *ibid.*, p. 56.

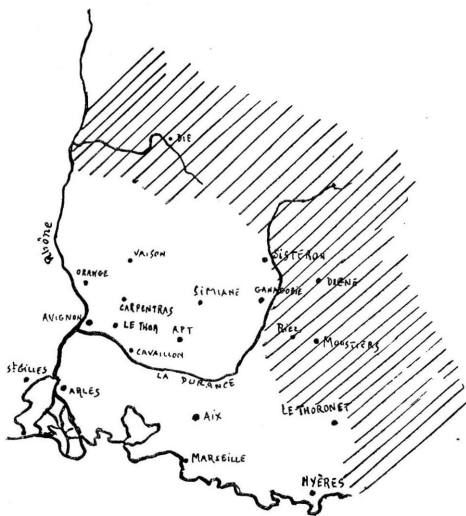


Fig 1 - Domaine de l'école romane
de Provence
(d'après J. Valléry-Radot)